

ABONNEMENT.

Saumur: En an. 30 fr. Six mois 16 Tros mois 9

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annances, la ligne. . . 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

10 Septembre 1883.

BULLETIN

Le coup est fait. En France, à cette heure, la justice est subordonnée à la politique. Les magistrats qui rendaient des arrêts, sont dépossédés de leurs sièges. C'est par les premiers présidents qu'on commence; c'est par les juges qu'on finira. Nous devons citer en tête du tableau d'honneur les premiers présidents frappés au premier rang par l'avocat obscur qui, jadis bonapartiste ardent, est devenu républicain fougueux, mais est resté une médiocrité dont le barreau de Rennes ne tirera jamais vanité. Voici les noms des victimes de la première série: MM. Rigaud (Aix), Jac (Angers), Morcrette (Bastia), Izoard (Bordeaux), Boivin-Champeaux (Bourges), Cantel (Dijon), Bardon (Douai), Daguilhon (Pau), Merveilleux-Duvignaux (Poitiers), Moisson (Riom), « sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite. » [Loi du 30 août 1883.]

Nous saluons avec respect ces magistrats intègres frappés pour avoir défendu avec une inflexible fermeté la cause sacrée du droit. La République les dépouille, mais la France les suit dans leur retraite de ses plus sincères hommages et de ses regrets les plus mérités. C'est un grand scandale que de voir ainsi chasser par une loi d'exception des hommes dont la science juridique ne le cédait en rien à l'élevation du caractère. Et par qui sont-ils remplacés? Nous ne voulons pas aujourd'hui examiner les antécédents de leurs successeurs; mais le motif qui les fait révoquer ne pèse-t-il pas comme une offense sur les favoris de M. Martin-Feuillée? N'est-il pas logique de penser que, si la disgrâce inique atteint les magistrats qui savaient résister, la faveur injuste impose à ses bénéficiaires l'obligation d'obéir?

Jamais, croyons-nous, on ne compromet à ce point la gestion de la justice; jamais on ne vit sacrifier à des haines inavouables ou à des convoitises éhontées les tutélaires garanties assurées aux justiciables.

La République, disait-on, voulait assurer l'indépendance de la magistrature; et c'est au contraire la dépendance absolue de cette magistrature qu'elle poursuivra pendant le trimestre qui vient de s'ouvrir. Pendant trois mois, M. Martin-Feuillée « fauchera » le champ judiciaire; pendant trois mois, il tiendra les timides sous une incessante menace, il frappera les courageux par des décrets proscriptionnaires, il subordonnera ses choix à la docilité des candidats et aux injonctions révolutionnaires. Et après, il cherchera vainement à remettre un peu d'ordre dans le désordre dont il aura été l'agent.

L'immovibilité ayant été suspendue ne saurait être rétablie. La justice française sera livrée aux sommations d'une majorité exigeante et de cabinets aussi serviles qu'ils sont éphémères. Et nous nous demandons ce que M. Martin-Feuillée ou son successeur pourra répondre à l'extrême-gauche réclamant de nouveaux gages républicains, de nouvelles vengeances, de nouvelles injustices. Il essaiera de défendre ses protégés opportunistes, mais il devra plier ou rompre. De toute façon, son rôle ministériel touche à sa fin, et nous ajouterons que la République apprendra sans tarder, à ses dépens, que si l'on peut tirer les droits acquis de magistrats honorables, les droits de la justice finissent toujours par triompher des gouvernements qui les outragent.

Chronique générale.

Le Parlement déclare que la lettre de don Carlos à M. Nocedal, que nous avons publiée, dissipe toute incertitude.

« On s'était demandé si un groupe de légitimistes français n'allait pas chercher un

prétendant à opposer à M. le comte de Paris. La journée de lundi a dissipé ces doutes. Y a-t-il eu, dans l'esprit de M^{me} la comtesse de Chambord et des confidents qui l'entourent, un moment d'hésitation? Ont-ils voulu, en adoptant pour les funérailles l'ordre que l'on sait, tâter le pouls, en quelque sorte, aux royalistes français présents à Goritz? La lettre de don Carlos, qui est datée du jour même des obsèques, a-t-elle été écrite avant ou après la déclaration de M. de la Rochefoucauld-Bisaccia, de M. de Lareinty et du général de Charette? Nous ne savons.

« Ce qui est certain, c'est que les appellations de « légitimistes » et d' « orléanistes » n'ont plus de raison d'être dans la politique courante, et que personne ne disputera désormais à M. le comte de Paris le titre de chef de la Maison de France. »

Au banquet de l'inauguration de la statue de La Fayette, au Puy, divers discours ont été prononcés par le préfet, le maire, le colonel Lichtenstein, représentant M. Grévy, MM. Vissaguet et Maigne, députés, le général Vuillemot, représentant le ministre de la guerre, M. Edmond de Lafayette, M. Morton, ministre des Etats-Unis, M. Marchessou, directeur du journal républicain local, M. Jourde, président du syndicat des journaux républicains de Paris, M. Walker, un journaliste américain, etc., etc., et M. Waldeck-Rousseau. Que de discours!

M. Waldeck a célébré les charmes de la République et déclaré que le régime actuel est le régime définitif de la France. Mais pour assurer le succès, il faut pratiquer l'opportunisme, et c'est parce qu'en 1792 et 1848 les républicains ne pratiquaient pas la doctrine opportuniste que M. Waldeck-Rousseau constate, avec des larmes dans la voix, la fin piteuse et misérable des deux premières républiques. Quant à lui, il s'est juré de former des républicains et d'élever une génération nouvelle qui appréciera les charmes de la République.

Cette confiance en lui-même ne l'empêche pas d'être inquiet; tout en affectant de se

montrer indifférent au mouvement provoqué par la mort de M. le comte de Chambord, il a cru nécessaire de laisser entendre qu'avant peu la République, pour affirmer son indifférence, décréterait de proscription les princes de la Maison de France. Voici ce passage de son discours:

« Je ne pense pas, Messieurs, que rien » ne menace la force du gouvernement, je » ne pense pas qu'aucun changement soit à » craindre, et l'agitation, restée sans écho, » qui a suivi ou accompagné le deuil récent » de la Monarchie, m'autorise à tenir ce lan- » gage confiant: le pays est resté parfaite- » ment calme et digne, sûr de lui, et, je » pourrais dire, indifférent. (Oui, oui! très- » bien! très-bien!) J'ajoute qu'il ne me pa- » rait pas qu'il y ait beaucoup d'empresse- » ment à recueillir hautement et franche- » ment une succession qui ne se présente » pas sans certains périls (Rires) et qui en- » traînerait, cela est de toute évidence, un » éloignement certain du territoire français. » (Applaudissements unanimes). Il ne me » semble pas, en effet, possible qu'il y ait » sur notre sol un prétendant déclaré à cette » couronne de France dont le peuple fran- » çais s'est partagé les morceaux. (Nou- » veaux applaudissements.) »

LES DIRES DE TSENG.

Le correspondant parisien du Daily News a eu avant-hier un long entretien avec le marquis Tseng.

L'ambassadeur chinois se serait montré personnellement plus rassuré sur le maintien de la paix. Les journaux ont mal interprété les mouvements des troupes chinoises qui n'avaient d'autre but que d'assurer la sécurité des frontières.

Le marquis s'est plaint qu'il ne pouvait quitter Paris sans que la presse sonne l'alarme.

Il ajoute emphatiquement que ses fréquentes absences étaient nécessitées par la multiplicité de ses devoirs.

Le gouvernement chinois, dit-il, ne peut

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La majorité de M^{lle} Bridot

— Monsieur Vauquelin, poursuivait Thérèse, avez-vous fait ce dont nous étions convenus? — Assurément! répondit-il, c'est fait depuis ce matin. Dès la première heure, le tribunal recevait notre demande en réhabilitation de M. Bridot. Une heure plus tard, je recevais chez moi tous ceux qui ont pu avoir à se plaindre de ton père... à l'exception cependant de ces messieurs, que je m'étais réservés pour ce soir, et qui n'ont vraiment pas de chance. J'ai dit à tous ceux qui se trouvaient à Paris, à tous les autres — écoutez aussi, monsieur de Bussières, c'est à votre intention surtout que je répète mes paroles, — j'ai dit: Éclairé trop tard sur certains faits, M. Bridot n'a pas eu le temps de réparer par un testament bien des maux dont il fut la cause involontaire. Cependant, il m'avait fait connaître ses volontés dernières. N'étant pas revêtues d'une forme légale, il m'a fallu attendre que M^{lle} Bridot devint majeure pour les exécuter de son libre consentement; c'est elle-même qui vous convoque et qui vous dit par ma

voix: Apportez demain tous vos titres, toutes vos créances, si minimes qu'elles soient, si considérables qu'elles puissent être, et tous les ayants-droit seront les bien venus. La caisse est ouverte.

— Hein? fit Bouquaille. — Plaît-il? fit Gorju, nous allons donc recevoir... — Oh! quant à vous, non pas! se récriait déjà Vauquelin.

Mais sa pupille l'interrompant: — Si fait! ces deux malheureux tout aussi bien que les autres. C'est la ruine qui les a faits ce qu'ils sont. En recouvrant l'aisance, peut-être deviendront-ils ce qu'ils étaient, d'honnêtes travailleurs.

— Oh! oui, oui, s'écrièrent-ils en tombant tous les deux aux genoux de Thérèse, comme pour lui demander pardon.

Elle était debout, le cœur dilaté, le front rayonnant, les yeux levés vers le ciel. On eût dit qu'elle souriait à l'ombre souriante de son père, visible en ce moment pour elle seule.

— Soit! consentit Vauquelin; mais ils ne recevront leur argent qu'à bord du navire qui les transportera en Amérique.

— Où mon frère le Renard-Subtil s'enrôlera pour tout de bon parmi les Peaux-Rouges! ne put se défendre de murmurer à demi-voix Jacquemart. En ce moment la tête de Bonami reparut; tout à

coup, obséquieuse et souriante.

— Et moi, monsieur, puis-je me présenter à la caisse, et... — Oh! quant à vous, monsieur Bonami, ce serait par trop fort, interrompit Vauquelin, et, du reste, ça ferait double emploi, attendu que les malheureux dont vous avez racheté les titres à vil prix seront remboursés personnellement. Attaquez-les si vous l'osez!

L'ex-avoué eut le redressement, le sifflement du serpent sous le talon qui l'écrase. — Si je l'oserais! mais assurément, et je cours de ce pas... — Faites, monsieur. Mais je crois devoir vous en avertir, M. le procureur impérial aura connaissance de votre rôle en tout ceci. Il vous connaît déjà... il a même en ce moment, me disait-il l'autre jour, à vous causer de quelque autre affaire. Allez le voir, ne vous gênez pas. Nous n'avons plus à craindre le scandale.

Bonami fit une piteuse grimace, et s'éclipsa comme par enchantement.

Vauquelin se retourna vers sa pupille et conclut ainsi: — Thérèse, ma pupille, je dois te rendre compte de ma gestion. Ce sera bientôt fait. Ton père m'avait confié à peu près trois millions. Tant que j'ai été ton tuteur, je les ai employés à l'achat de la terre et du trois pour cent. Depuis quelques

heures que je suis devenu ton père, je les ai convertis en actions sur l'estime des honnêtes gens.

Il lui tendait les bras, elle s'y jeta tout en lui confirmant ce titre de père qu'il venait si légitimement de s'attribuer lui-même.

Puis, passant dans ceux de Henriette, mais s'adressant à Jacquemart:

— Monsieur Jacquemart, il faudra que vous me fassiez un rabais sur notre portrait: me voilà maintenant aussi peu fortunée que vous.

— Quoi! s'écria tout à coup Raymond avec un involontaire élan de joie, il ne vous reste plus rien! rien!...

— Si fait, interrompit Vauquelin, ce que nous lui laisserons... mais le plus tard possible.

Bayador n'avait pas su se contenir non plus. Seulement, c'était un mouvement de dépit qui venait de lui échapper.

— Ah! c'est juste, dit Thérèse, j'oubliais M. le marquis. Il a ma parole, et...

— Je vous la rends, mademoiselle, interrompit l'hidalgo; non parce que vous vous êtes si généreusement appauvrie, mais parce que je m'aperçois enfin que je ne suis pas le préféré de votre cœur. A demain, monsieur de Bussières, à demain!

Et, tout fier de s'en tirer par une fanfaronnade à l'espagnole, il s'empressa de sortir.

— Monsieur Raymond, dit Thérèse, ce duel n'aura pas lieu...

pas renoncer à sa suzeraineté traditionnelle en Annam, mais il se contenterait du *statu quo ante*.

Relativement au traité de Hué, M. Tseng a dit que, quel qu'en fût le texte, il y aurait nécessairement matière à discussion entre les deux gouvernements.

LES HÔPITAUX DE PARIS.

L'administration de l'Assistance publique poursuit imperturbablement la laïcisation des hôpitaux.

Elle ne tient compte ni des réclamations des malades, ni des protestations des familles.

Elle devrait pourtant être éclairée par ce qui se passe dans les hôpitaux où les infirmières laïques ont pris la place des religieuses.

Deux homicides par imprudence dans une seule année et dans un seul hôpital, par suite de l'inexpérience ou de l'inattention des nouvelles gardes-malades, sont un avertissement suffisant. Mais qu'importe à l'administration de l'Assistance publique? Elle n'a d'autre souci que d'obéir au conseil municipal et de satisfaire ses passions anti-religieuses.

On peut s'étonner que le gouvernement n'intervienne pas et qu'il ne force pas M. Quentin à respecter le sentiment unanime de la population parisienne. Mais comment les hommes du gouvernement sauraient-ils ce qui se passe dans les hôpitaux? Ils n'y mettent jamais les pieds!

Autrefois la visite des pauvres et des malades était considérée par les chefs de l'Etat comme l'un de leurs devoirs les plus impérieux. Au premier symptôme d'épidémie, on les voyait arriver dans les hôpitaux, consoler et encourager les malades et prendre leur part du péril auquel étaient exposés les médecins et les infirmières.

On se rappelle notamment la visite du Roi et de la Reine à l'Hôtel-Dieu de Paris pendant le choléra de 1832 et le voyage de l'Impératrice à Amiens. Le maréchal et la maréchale de Mac-Mahon venaient souvent parcourir les salles des hôpitaux. On n'y a pas encore vu M. Grévy.

On pense bien que les ministres et les préfets règlent leur conduite d'après celle du chef de l'Etat, et le gouvernement ignore absolument ce qui se passe dans les hôpitaux.

M. le Président de la République a envoyé la dépêche suivante au roi des Pays-Bas :

« Profondément ému de la nouvelle des désastres de Java, je tiens à vous exprimer mes sincères compliments de condoléances et assurer Votre Majesté de la part que je prends à l'affliction et au deuil que cette catastrophe répand dans votre royaume. — Grévy. »

AFFAIRE WESTYNE. — Le juge d'instruction a ordonné la mise en liberté de M. Ivan de Westyne.

— Il compromettrait notre fille, ajouta vivement Henriette.

— Madame, répondit-il avec un respectueux salut à l'adresse de Thérèse, ou je me trompe fort, ou, dès demain, ma mère ira vous en demander mon pardon.

XII

Le surlendemain, tous les journaux, grands et petits, répétaient ces deux faits divers :

Premièrement, la réhabilitation de feu Bridot; et ce fut à qui payerait son juste tribut d'admiration à l'héroïque sacrifice de Thérèse.

Deuxièmement, un duel, dans les environs de Trouville, entre le comte Raymond de Bussières et le marquis de Bayador. Ce dernier avait eu la mâchoire fracassée par une balle qui, sans péril pour ses jours, le défigurait à tout jamais.

Deux heures après cette rencontre, la mère de Raymond rentrait, non sans émotion profonde, au château de Bussières.

Thérèse, qui l'avait aperçue venir, s'empressa au-devant d'elle.

Appuyée sur son bras, la vieille comtesse arriva au salon.

Henriette et son mari ne tardèrent pas de s'y rendre.

— Monsieur Vauquelin, madame, dit la vénérable douairière, j'ai l'honneur de vous demander,

Les plaintes déposées visaient l'escroquerie et l'abus de confiance. Le parquet n'a admis aucun de ces délits, mais a soulevé le délit commercial, et c'est dans cette voie nouvelle que l'affaire est poursuivie.

Quant à la caution versée par M. Ivan de Westyne, elle consiste dans une somme de 5,500 francs, reliquat des sommes qui lui sont réellement passées par les mains, environ 20,000 francs.

LES ALLEMANDS EN FRANCE. — La *Kaufmannische korrespondenz*, de Brandenburg, adresse les conseils suivants aux Allemands :

« Evitez autant que possible le pays qui, en place de l'hospitalité, ne vous accorde que de grossières insultes. Eloignez-vous de ce peuple qui, par sa conduite, s'est mis en dehors des lois de la politesse internationale. »

LES FUNÉRAILLES DU ROI.

Nous donnons aujourd'hui, d'après une correspondance de l'*Union*, le récit complet des funérailles de M. le comte de Chambord à Goritz. C'est une grande page historique dans notre époque que ces honneurs funèbres rendus au chef de la branche aînée des Bourbons, et il faut que les générations futures sachent combien cette manifestation de la nation a été spontanée et imposante pour Celui que l'histoire considérera comme le modèle héroïque du patriotisme, de l'honneur et de la fermeté des principes.

Voici le récit adressé à l'*Union* :

Goritz, 3 septembre 1883.

« Pendant les deux jours qui ont précédé la triste cérémonie, les trains de Venise et de Trieste ont amené un grand nombre de personnes venues de tous les coins de la France pour rendre un dernier hommage à leur Roi : le voyage a été long, dispendieux, fatigant; le mauvais vouloir des Compagnies italiennes, l'incurie des maîtres d'hôtels, qui n'avaient rien préparé pour recevoir ce flot inusité de voyageurs, rien n'a arrêté ces Français de tout âge, de toute condition, résolus à venir faire à Goritz une dernière affirmation de leur respectueux dévouement : des jeunes gens coudoient des vieillards qui ont connu enfant Celui dont la France avait salué la naissance avec une si légitime allégresse; un certain nombre de dames ont affronté les fatigues de ce pèlerinage de la fidélité.

Grâce aux précautions prises par la municipalité de Goritz et à la bonne grâce de ses habitants, tout le monde trouve à se loger, même les Français qu'amènent, le matin même des funérailles, le train de nuit de Venise et le train de Trieste.

Dès six heures et demie, tous les Français et plusieurs milliers d'habitants de Goritz se trouvent réunis devant la gare, dont la façade est recouverte d'une draperie noire, au milieu de laquelle se détache un écusson aux armes de France.

pour mon fils le comte Raymond de Bussières, la main de M^{lle} Thérèse Bridot, votre fille adoptive.

— Moi ! s'écria Thérèse en parvenant à contenir un premier élan de joie, moi, sa femme ! Oh ! mais non ! c'est impossible ! Il y aura toujours entre nous...

— Thérèse, interrompit la vieille comtesse, il ne reste plus rien à M^{lle} Bridot de son fatal héritage. Les taches s'en sont allées avec les millions. C'est moi-même qui viens ici chercher ma fille.

Il y eut un silence.

Puis Thérèse, avec un douloureux effort, mais avec une fermeté résolue :

— Non ! répondit-elle, non ! Je dois expier... Je me consacre à Dieu.

— Thérèse, intervint Henriette, Dieu est partout, dans le monde aussi bien que dans le cloître, et la charité...

— Laissez, interrompit la comtesse de Bussières; je comprends et j'aime ce renoncement, cette pudeur de l'âme. N'insistons pas aujourd'hui. Mon fils part demain pour Rome. Il ne reviendra que dans six mois. J'espère qu'en son absence Thérèse n'oubliera pas sa vieille amie qui lui tend la main.

Six mois après, Raymond et Jacquemart débarquaient à Marseille.

La vieille douairière était venue au-devant de son fils.

Bientôt le char funèbre vient se ranger devant la porte principale du bâtiment de la station. Construit avec une sévère richesse, orné de fines sculptures en bois d'ébène, surmonté de la couronne royale et en partie recouvert de draperies de velours parsemées de lys d'argent, le char est traîné par six magnifiques juments percheronnes blanches prises dans les écuries de Frohsdorf. Dick, le chef des écuries de Monseigneur, tient les rênes; un piqueur à cheval précède la voiture.

Vers sept heures et demie, le train venant de Wiener-Neustadt, qui amène les royales dépouilles, entre en gare; le cercueil, couvert de velours noir, orné de fleurs de lys et garni de poignées en argent massif, est dans un wagon spécial tendu de noir; deux prêtres ont passé la nuit à garder le corps, auprès duquel des gentilshommes de la maison du Roi sont venus successivement prier. Huit garde-chasse de Frohsdorf soulèvent le cercueil et le déposent dans une salle de la gare transformée en chapelle ardente. Tout le monde se découvre, en proie à une solennelle émotion; M. le comte de Blacas vient se placer auprès du cercueil.

On attend l'arrivée du train de Trieste, qui doit amener M^{re} le maréchal prince de Tour et Taxis, qui représente aux obsèques S. M. l'Empereur d'Autriche.

A l'arrivée du prince, le cortège se forme. Plusieurs musiques militaires et civiles ouvrent la marche.

Puis viennent les corporations de la ville de Goritz.

L'association des vétérans.

24 pauvres vêtus en noir.

La maison de secours.

L'orphelinat des filles, accompagné des Sœurs de charité.

L'Institut des enfants abandonnés.

Les écoles populaires communales.

La société de secours mutuels.

Les associations catholiques.

Les R. P. Franciscains.

Les R. P. Capucins.

Les R. P. Jésuites.

Le clergé de la ville.

Les R. P. supérieurs du séminaire.

Le chapitre de la cathédrale.

M^{re} le prévôt des Franciscains, docteur Valussi.

M^{re} Zorn, prince-archevêque de Goritz.

Le char funèbre se met en marche; il est précédé d'un piqueur à cheval; des piqueurs à pied tiennent les six chevaux en main; de chaque côté du char des valets de pied portent des lanternes allumées, entourées d'un crêpe.

Tous les vieux serviteurs, en grande livrée noire de cérémonie, ne peuvent contenir leurs larmes.

M. le comte Maxence de Damas, qui, depuis de longues années, s'occupe des écuries de M. le comte de Chambord, préside lui-même au départ du char.

Derrière vient le coupé de Monseigneur.

M. le comte Stanislas de Blacas porte sur un coussin de velours noir les insignes de l'ordre du Saint-Esprit.

Un deuxième char est littéralement cou-

Avec elle, M. et M^{me} Vauquelin.

Avec eux, Thérèse.

— Raymond, lui dit sa mère, nous t'amènerons ta fiancée, ta femme.

— Eh ! allons donc ! pensa Jacquemart. Ça n'a pas été sans peine. Mais c'est égal, si j'ai jamais des enfants, je ne leur laisserai que des millions bien acquis. Et encore avant l'argent l'honneur... et le bonheur. Ainsi veut le Grand-Esprit !

CHARLES DESLYS.

FIN.

Nous commencerons demain un charmant feuilleton de M. L. COLLAS, **La PERLE de NUREMBERG.**

Une cantatrice qui, ne pouvant finir sur le ton écrit, dit sans se déconcerter :

— Jo vais le prendre en mi !

— Non ! mademoiselle, répondit le maestro, restez-en là.

Une veuve sollicite un bureau de tabac :

— Quels sont vos titres ? lui demande-t-on.

Et la brave femme, avec émotion :

— Mon pauvre mari fumait beaucoup.

vert de couronnes de fleurs et surmonté d'un immense bouquet de fleurs de lys.

Le prince de Tour et Taxis, en grand uniforme, marche seul en avant.

Après lui, les princes : don Juan, le duc de Parme, don Carlos, le duc Della Grazia.

La Maison du Roi suit tout entière. M. le marquis de Dreux-Brézé, retenu à Paris où il présidait la grande et solennelle cérémonie de Saint-Germain-l'Auxerrois, est remplacé par son fils aîné, M. le comte de Dreux-Brézé.

Viennent ensuite plus de deux mille Français.

Une députation des zouaves, portant la bannière du Sacré-Cœur.

Une députation des ouvriers de Paris.

Les représentants, très-nombreux, de la presse de Paris et de la province.

La députation du département de la Seine.

Les députations des autres départements, classés par ordre alphabétique.

Chaque députation porte une couronne ou une bannière.

Puis les fonctionnaires et les corps constitués autrichiens.

Son Excellence le lieutenant du littoral.

Les conseillers intimes et chambellans.

Les autorités militaires.

La junte.

Le podestat de Goritz.

Le conseil communal.

Le capitaine du district.

Le tribunal du cercle.

La préture d'Etat.

Les inspecteurs supérieurs des finances.

Les directeurs des établissements d'enseignement.

La direction des forêts.

La chambre de commerce.

La chambre des avocats.

L'imposant cortège se dirige, par une

longue avenue, de la gare vers la ville.

A toutes les fenêtres, sur les bords de la

route, se presse une population silencieuse

et recueillie. Toutes les maisons sont ten-

dues de noir : celles des riches avec du drap

ou du velours; les pauvres ont voulu s'as-

socier à la douleur commune et ont couvert

les devant de leurs fenêtres de papier noir.

Tous les reverbères sont allumés et entourés d'un crêpe.

Le service d'ordre est fait par des vétérans, anciens militaires de la province; les

honneurs militaires sont rendus par des

chasseurs croates, qui forment la haie.

On arrive vers neuf heures et demie à la

cathédrale.

Le cercueil est porté par les gardes de

Monseigneur, sous un superbe catafalque à

quatre étages, surmonté de la couronne

royale et orné de fleurs de lys d'argent.

Il est couvert de couronnes apportées par

les Français.

Le représentant de l'Empereur, les princes

de la Maison du Roi prennent place sur

les sièges qui leur ont été réservés.

Tous les Français se pressent derrière

eux; la cathédrale est trop petite pour les

contenir.

Un grand nombre de dames occupent une

partie de l'église.

L'office commence; M^{re} le prince-archevêque

Zorn officie, assisté de M^{re} le docteur

Valussi et de tout le chapitre de la cathédrale.

La maîtrise de la cathédrale exécute des

morceaux remarquables sous la direction de

M. Cartocci.

Un harpiste français est venu prêter son

concours; le chanteur Grisi dit magnifiquement

le *Pie Jesu* et le *Dona ei requiem*.

L'archevêque donne les cinq absoutes

que prescrit le cérémonial des funérailles

des Rois.

La cérémonie est terminée vers midi.

Des prêtres en grand nombre prient au-

tour du catafalque, près duquel un zouave

tient l'étendard de Patay; des Français se

tiennent agenouillés devant les royales dé-

pouilles. M. le marquis de Pissy, un des

plus anciens serviteurs de ce Prince qui a

inspiré de si inaltérables dévouements,

venu à Goritz, malgré son grand âge, lit

l'Office des Morts au pied du cercueil de son

Roi.

Les royalistes viennent détacher des cou-

ronnes qui couvrent le catafalque une fleur

qu'ils emporteront en France comme une

précieuse relique.

Dans l'intervalle des deux cérémonies, un

grand nombre de Français vont s'inscrire à

l'hôtel des Trois-Couronnes sur un registre

qui doit être placé sous les yeux de M^{me} la

comtesse de Chambord.

A quatre heures et demie, le prince de Tour et Taxis, les Princes, la Maison de Monseigneur, les deux mille Français présents à Goritz retournent à la cathédrale. Le cercueil est replacé sur le char à six chevaux; le cortège se forme dans le même ordre que le matin.

On traverse la ville; les maisons sont tendues de noir. La foule qui regarde le long défilé est triste et silencieuse; on sent, comme l'a dit le podestat M. le Dr Maurewicz dans une affiche annonçant les funérailles, qu'une grande douleur a frappé cette population que M. le comte de Chambord a comblé de ses bienfaits.

On suit une avenue qui, par une pente longue et rapide, conduit au couvent et au caveau de Castagnavizza.

Le R. P. Provincial des Franciscains, Frédéric Hönigmann, le R. P. Gardien Eustache Ozink et tous les Pères viennent recevoir le corps du Roi, qui est déposé dans le caveau où reposent déjà le roi Charles X, M^r le Dauphin, duc d'Angoulême, M^me la Dauphine et M^me la duchesse de Parme, sœur de M. le comte de Chambord.

On dit les dernières prières: le canon gronde, l'émotion est indicible; les sanglots éclatent; depuis les fidèles courtisans du malheur, qui ont voué leur vie au service du Roi, jusqu'aux derniers serviteurs de la maison, tous pleurent un maître dont la royale bonté ne s'est jamais démentie. Et tous les Français présents, au moment où l'auguste dépouille est déposée dans la terre d'exil, s'unissent dans une commune et patriotique émotion.

On pénètre dans le caveau où le général de Charette, debout, près du cercueil, les yeux baignés de larmes, tend à chacun l'aspersoir d'eau bénite.

Le descendant de Saint-Louis vient d'avoir les plus belles funérailles qu'un Roi puisse rêver. Ces milliers de Français, qui représentent tout ce que la Patrie a de grand, de noble, d'honnête, de généreux, venus de quatre cents lieues pour enterrer l'auguste exilé, ne forment-ils pas un plus magnifique cortège que celui qui suit le cercueil des souverains mourant dans tout l'éclat de leur puissance?

Leur présence n'est-elle pas la sublime manifestation d'un dévouement dans lequel l'ambition et les calculs n'ont aucune part et que l'amour seul a inspiré?

Et ne peut-on dire du Roi, à qui son peuple fait de pareilles funérailles, que du fond de l'exil il a réglé sur les cœurs plus qu'aucun souverain sur le trône?

Au milieu des tristesses de la journée du 3 septembre, les Français venus à Goritz ont été profondément émus de la part que les autorités et la population de Goritz ont prise à leur douleur et du cordial et touchant accueil qu'ils ont reçu pendant leur séjour.

Nous sommes assurés d'interpréter un sentiment, dont nous avons trouvé l'expression sur toutes les lèvres, en remerciant, au nom de tous ceux qui ont fait le triste pèlerinage du 3 septembre:

S. Exc. M. le baron de Pretis, gouverneur de Trieste;

M. le Bezirkshauptmann de Goritz, baron de Rechbach;

M. le podestat de Goritz, docteur Maurewicz;

Le conseil communal de la ville;

MM. les officiers et les troupes, qui ont rendu à notre Roi les honneurs militaires;

Enfin, la population entière de Goritz.

Qu'ils reçoivent ici le témoignage de notre profonde et durable gratitude pour la sympathie dont ils nous ont prodigué les marques les plus touchantes! (Union.)

ÉTRANGER

ITALIE. — Dans une lettre encyclique datée du 4^{er} septembre, le Pape déclare que les calamités du temps présent exigent un secours spécial. Il songe donc à implorer particulièrement la Vierge Marie, à l'occasion de la fête du Saint-Rosaire.

Le Pape rappelle les titres conférés à la Sainte Vierge: Notre-Dame Auxiliatrice, Notre-Dame de Bon Secours, Notre-Dame des Victoires, qui prouvent sa puissante intercession. Il fait ensuite l'histoire de l'institution du Saint-Rosaire par saint Dominique; il rappelle les triomphes obtenus alors sur les Albigeois, plus tard sur

les Turcs à Lépante, enfin au siècle dernier, en Hongrie et à Corfou, toujours par le Saint-Rosaire; ce qui fit instituer cette solennité par Pie V, étendue au monde entier par Grégoire XIII. Ces exemples ont donné au Pape l'idée d'imiter ses prédécesseurs et de faire adresser de solennelles supplications à Marie par le Saint-Rosaire, pour obtenir un secours égal aux nécessités présentes.

Le Pape exhorte donc tous les chrétiens à réciter le chapelet. Il veut que tout le mois d'octobre prochain soit consacré au Saint-Rosaire. Il ordonne que la fête du Rosaire soit célébrée partout avec une splendeur spéciale, et que chaque jour, du 4^{er} octobre au 2 novembre, le chapelet soit récité dans les églises paroissiales, suivi des Litanies et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le Pape désire que les confréries du Rosaire fassent des processions solennelles et publiques si faire se peut, sinon dans l'intérieur des églises.

Il termine sa lettre en exhortant les évêques à encourager la dévotion à Marie parmi les fidèles.

ALLEMAGNE. — Le roi de Bavière manifeste des velléités d'indépendance. Ses généraux déclarent en public que s'il y avait la guerre, ils ne consentiraient plus à laisser massacrer leurs troupes tandis que les Prussiens se tiendraient par derrière. On est excessivement mécontent ici des excitations de M. de Bismarck.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 septembre. Les affaires du Tonkin sont en voie d'apaisement. Le marquis de Tseng, représentant de la Chine, vient, dit-on, d'arrêter avec M. Challemeil-Lacour, notre ministre des affaires étrangères, les principales conditions d'une entente entre la France et la Chine en ce qui concerne le Tonkin.

Bien que cette nouvelle vienne calmer en partie les préoccupations du marché, on ne peut se dissimuler toutefois que la situation générale reste encore difficile. Pour n'en examiner qu'un côté, celui du budget, on est bien obligé de constater l'exactitude des chiffres suivants que nous extrayons d'un travail de M. Mathieu Bodet, paru récemment dans le *Journal des Economistes*; le déficit du budget de l'année courante s'élève à 160 millions.

Le déficit de 1884 atteindra au moins 264 millions, et si l'on ajoute à ce chiffre les budgets extraordinaires, on arrive à un total de plus de 1,200 millions, qui représentent les insuffisances pour ces deux années.

La Bourse, qui est toute à l'impression du moment, ne voit pas si loin, et son impression de ce jour se traduit par une certaine reprise.

Le 3 0/0 remonte à 80, l'amortissable à 81.62, le 4 1/2 0/0 83 se relève à 108.60, réactionne ensuite à 108.50 et termine à 108.60.

Le Fencier reprend à 1,305 après 1,297; le courant de demandes suivies qui se maintient constamment sur les Obligations Foncières nouvelles, leur fait réaliser de nouveau une légère avance: 350 les libérées, 349.25 les non libérées.

Les progrès réalisés par la plupart des autres valeurs sont de peu d'importance. Toutefois le Panama s'élève de 495 à 500, mais il réactionne ensuite à 498.75. C'est le syndicat, formé pour le placement des Obligations Nouvelles, qui favorise le mouvement comme il l'a déjà fait précédemment.

Le Suez a une recette de 250 mille francs pour le 7 septembre; il en avait bien besoin pour compenser un peu l'insuffisance des recettes précédentes de la semaine très-inférieures à celles de la même période en 1882.

Les chemins sont sans changement: le Lyon, 1,405; le Nord, 1,860; le Midi, 1,160; l'Orléans, 1,300.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e territorial
A Saumur.

Compte rendu de la séance du 9 septembre 1883:

Tireurs.....	27
Balles tirées.....	162
Balles mises.....	51
Nombre de points.....	63

Résultat: 34 points 48 p. 0/0.

1^{er} prix, M. Milon, officier démissionnaire du 70^e territorial.

2^e prix, M. Bouchereau, soldat au 70^e territorial.

A la prochaine séance il sera remis à la meilleure série de six balles une médaille de bronze offerte par la Société.

Le choix de M. le général de division Schmitz, commandant le 9^e corps d'armée à

Tours, grand-croix de la Légion-d'Honneur, pour le poste d'ambassadeur de la République française près l'empereur Alexandre III, paraît définitivement décidé par le conseil des ministres.

Suivant l'usage, cette nomination sera soumise par le chargé d'affaires de France à Saint-Petersbourg à l'agrément de l'empereur.

LE DESSIN A LA CHANDELLE.

Depuis plus de trois mille ans qu'une jeune Grecque, Dibutabe, reproduisit, à l'aide d'un charbon, le profil de son amant projeté sur un mur par la lumière d'une lampe, la peinture et le dessin ont reçu tant de perfectionnements qu'il semblait difficile, sinon impossible, qu'on pût encore innover en cet ordre de choses.

Peinture à l'huile et à la colle, sur bois, sur toile, sur stuc, sur soie, porcelaine ou faïence; crayons blanc, noir ou rouge; fresque, lussin, pastel, aquarelle et sépia; émaux sur nacre, cuivre et acier; miniatures sur vélin, verre, ivoire et or, tout semblait avoir été jusqu'ici imaginé, tenté, exécuté.

Un artiste de talent, actuellement de passage à Saumur, M. B. Wolf, a pourtant trouvé un procédé nouveau qui non-seulement ne le cède en rien aux procédés déjà existants, mais qui ajoute encore à la puissance des moyens dont on a pu disposer jusqu'ici.

Il est impossible, en effet, d'obtenir avec n'importe quelle palette, si riche, si expressive, si grasse soit-elle, les effets de modelé, de carnation, de douceur, que M. Wolf tire d'une simple chandelle. Si bizarre que paraisse la chose au premier abord, elle n'en constitue pas moins une création des plus originales, des plus heureuses et des plus artistiques. Contrairement à ce qui se fait en peinture et en dessin, où les images s'obtiennent en appliquant sur le papier ou sur la toile une ou plusieurs teintes, le procédé nouveau consiste à enlever avec une pointe et des pinceaux le noir de fumée déposé par une chandelle sur un vase, une assiette, un plat quelconques.

Au lieu de graduer des ombres, d'esquisser un trait, il s'agit de blanchir les fonds, de dégrader le tracé, de dégrader, en un mot, les noirs du tableau. C'est quelque chose d'analogue à ce que fait le statuaire quand il fait jaillir avec son ciseau la statue du bloc de marbre. Travail délicat s'il en fut, car le moindre coup porté à faux anéantit l'œuvre tout entière et oblige l'artiste à recommencer.

Mais, encore une fois, les dessins ainsi obtenus sont absolument remarquables. Il faut les voir, ou, ce qui est préférable, il faut, comme nous l'avons pu, voir M. Wolf lui-même exécuter en quelques quarts d'heure une de ces œuvres aussi charmantes qu'improvisées, pour se faire une idée du parti qu'on peut tirer d'un peu de noir de chandelle.

Perfection rigoureuse de la ligne, richesse du modelé, chair, couleur même, tout y est. C'est de l'art. Disons mieux: c'est de la vie!

ACTE DE PROBITÉ. — Il y a environ six semaines, M. Guérin, garde-magasin aux ateliers de construction du chemin de fer, près le Chapeau, avait perdu une somme de 200 fr. en billets de banque de 50 fr.

Samedi dernier, une jeune fille employée à l'auberge des Six-Oignons, M^me Marie Roseau, de Villebernier, étant allée prendre du bois dans un hangar situé au bas de la route, en face l'auberge, heurtée du pied, dans la poussière, les quatre billets de banque, en partie détériorés, qu'elle s'empressa de remettre à sa maîtresse. On n'eut pas de peine à reconnaître qu'ils appartenaient à M. Guérin, qui, prenant pension dans la maison, aura perdu ses billets en se promenant aux alentours. Cet acte de probité fait le plus grand honneur à M^me Roseau.

Le mercredi 3 septembre courant, M. Georges Rondeau, jeune fils de M. Rondeau, marchand de fers à Angers, accompagnait à la chasse, dans la commune de Bouzillé, son frère aîné et deux de leurs amis, lorsque l'un de ces derniers, M. Remillard, n'apercevant pas le jeune Rondeau, tira un coup de fusil dont la charge de plomb atteignit ce dernier dans les jambes, le bras droit et la main gauche.

Le blessé fut rapporté au domicile de sa

mère, à la Bréaudière, en Bouzillé. Le médecin, appelé en toute hâte, constata que M. G. Rondeau avait été atteint par douze grains de plomb, et qu'il n'y avait pas de danger quoique quelques grains aient pénétré dans le genou. (Etoile.)

Mardi soir, vers neuf heures, rapporte l'*Echo du Loir*, les domestiques de la ferme de la Vionnière, située commune de Bazouges (Sarthe), et exploitée par le sieur Chaudet, étaient allés, au nombre de cinq ou six, après leur journée, se baigner dans le Loir, qui passe près de l'habitation.

Deux des jeunes gens s'amusaient à se jeter de l'eau. L'un dit à l'autre: « Si je t'attrape, je te fais boire un coup. » Ils se saisirent en effet et, dans leurs ébats, ils tombèrent dans un trou où ils disparurent sans que leurs camarades pussent leur porter secours. Toutes les recherches restèrent sans résultat.

Le lendemain seulement, poussés par le courant, les deux cadavres, encore étroitement enlacés, furent retrouvés non loin de l'endroit où les deux imprudents s'étaient baignés la veille. Il n'y avait pas plus d'un mètre et demi d'eau.

Ces deux jeunes gens sont âgés d'une vingtaine d'années et sont nés, l'un à Bourgneuf et l'autre à Cré-sur-Loir.

Publications de mariage.

Claude Noyère, garçon limonadier, de Huismes (Indre-et-Loire), et Joséphine Vallé, couturière, de Saumur.

Henri-François Espinasse, garçon limonadier, de Doué-la-Fontaine, et Marguerite-Marie-Léontine Ménochet, brunisseuse, de Saumur.

Antoine Vilas, employé des contributions indirectes, de Saumur, et Célestine Alazard, sans profession, de Cahors (Lot).

Gaston-Louis Renard, représentant de commerce, et Delphine-Désirée Giraudet, sans profession, tous deux de Saumur.

Armand Davy, boulanger, de Saumur, et Jeanne-Joséphine Chesné, lingère, de Varrains.

Camille-Giovanni Magnani, mineur, et Martine-Alexandrine Mauffrais, sans profession, tous deux de Saumur.

Faits divers.

On lit dans l'*Evénement*:

« A propos de la terrible catastrophe de Java, M. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, vient de rappeler que cet épouvantable cataclysme a été prédit par M. Delaunay, capitaine d'artillerie de marine, membre de l'Académie.

» En effet, dans un rapport, présenté à l'Académie en 1884, M. Delaunay a annoncé le tremblement de terre de Java, et ce savant a pu même indiquer la date presque précise à laquelle il devait avoir lieu. La date donnée par M. Delaunay dans son rapport est le 2 août 1883. La catastrophe a eu lieu le 28 juillet, soit un peu plus de quarante-huit heures de différence.

» Le même rapport dit que cette épouvantable secousse terrestre doit être faible relativement à celle qui doit se produire en 1886. Il faut alors s'attendre à quelque chose d'horrible. Il n'est qu'un moyen, un seul: c'est d'abandonner ces malheureuses contrées.

Mais nous serions curieux de connaître les raisons de M. Delaunay et de savoir aussi s'il n'y aura pas de secousses pour nos régions ces prochaines années.

CONSEILS ET RECETTES.

Quand vous avez des carafes encrassées, des bouteilles et des flacons qui ont contenu de l'huile, pour les nettoyer, introduisez-y en assez grande quantité, et découpé en morceaux, la plante, très-commune sur les vieux murs, appelée *pariétaire*. Ajoutez de l'eau, agitez fortement. Rincez jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune trace de feuilles dans le récipient. La *pariétaire* contient beaucoup de nitre, que ses racines enlèvent aux murailles, d'où sa propriété *nettoyante*.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
Heures	Minutes	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.												
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)												
8	56	matin, omnibus-mixte.												
1	25	soir, —												
2	32	express.												
7	15	omnibus.												
10	36	(s'arrête à Angers).												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.												
8	21	omnibus.												
9	37	express.												
12	48	soir, omnibus-mixte.												
4	44	—												
10	24	express-poste.												
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.														

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochain,
 En totalité ou par parties,
UNE PORTION DE MAISON
 Sise à Saumur, rue de la Comédie,
 n° 26,
 Actuellement occupée par MM. Fau-
 cillon, Frugier et Moutet.
 Cette maison, propre au commerce,
 comprend : magasins sur la rue, au
 premier étage ; deuxième et troisième
 étages sur la rue ; grenier, cour, re-
 mise et écurie ;
 Étage au-dessus des remise et écu-
 rio, grenier.
 S'adresser, pour visiter les lieux,
 à M. FAUCILLON, qui les occupe, et,
 pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue
 du Marché-Noir, n° 12. (316)

A VENDRE
 OU A ARRETER
UNE MAISON
 Avec JARDINS
 Située à Saumur, rue Notre-Dame,
 n° 55.
 S'adresser à M. BARILLET, même
 rue. (499)

A CÉDER
UNE MAISON DE GROS
 Située à Saumur et en pleine prospé-
 rité, n'ayant aucun concurrent à 15
 lieues environ.
 Le vendeur pourra rester attaché à
 la maison aussi longtemps que l'ac-
 quéreur le désirera pour la mise au
 courant des affaires.
 S'adresser au bureau du journal.

A vendre VIN ROUGE
 de la récolte 1882.
 S'adresser à M. BAZILLE, commune
 de Rou-Marson. (557)

A VENDRE
MAGNIFIQUE CHIEN DE GARDE
 Race Montagne.
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
 PRÉSENTMENT,
UNE MAISON
 Située rue d'Orléans,
 Occupée par M. MARAIS, marchand
 tapissier.
 S'adresser à M^{me} Veuve BRINDEAU,
 rue de Bordeaux, 6. (536)

M^e CAILLEAU, notaire à Lon-
 gué, demande un
premier Clerc capable.

M. ALFRED GRATIEN, négociant à
 Beaulieu, demande un **jeune**
homme de 14 à 15 ans pour
 travailler au bureau.

UN HOMME de 40 ans demande
 une **place de cocher ou de**
valet de chambre.
 S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande une place,
 pour la Saint-Mi-
 chel ou la Toussaint, le mari comme
 cocher, jardinier ou valet de chambre,
 la femme comme couturière ou femme
 de chambre.
 S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES.
 Et d'Agriculture progressive réunis
 28^e ANNÉE
 Paraissant tous les samedis
 AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
 6 fr. par an.
 Le Journal des Campagnes est le
 meilleur marché et le plus varié de
 toutes les publications spéciales. Cha-
 que numéro contient un article rela-
 tant les principaux faits de la semaine,
 de nombreux articles et notes agric-
 oles, horticoles et de jardinage, une
 jurisprudence rurale des recettes hy-
 giéniques et d'économie domestique,
 ainsi que le cours détaillé des prin-
 cipales denrées, la cote des valeurs de
 bourse, etc., etc.
 Envoi gratuit de numéros spéci-
 mens, sur demande.
 Administration : 18, rue Dauphine,
 à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES
 5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
 PARAISSANT LE DIMANCHE
 Organe spécial pour la vente des Propriétés,
 Fonds de commerce et Industries.
 Un numéro spécimen est adressé
 franco sur demande affranchie.
 ADMINISTRATION : Rues Bodinier et
 de la Roë, Angers.

MACHINES A COUDRE
 De tous systèmes.
BOULITTE
 ARMURIER
 SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.
L'EXCELSIOR
 Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.
 Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides,
 qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité ex-
 traordinaires.
 C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour
 l'industrie et la famille.
 La maison se charge de toutes les réparations.

GRANDS MAGASINS
 DE
l'Épicerie Moderne
 Rue et Place du Marché-Noir.
L. ALLORY
 SAUMUR.
DAVEAU, DOREUR
 Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.
VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE
 De GLACES nues, encadrées et à vitrage
 POUR DEVANTURES DE MAGASINS.
 Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.
 Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.
Demander le Tarif.

PHARMACIE-DROGUERIE
 Ancienne Pharmacie PASQUIER
 A. CLOSIER, Successeur,
 Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure
 de Paris,
 20, rue du Marché-Noir, Saumur.
 Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique
 pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
 Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les
 bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
 Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
 On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à
 soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Billet
1 Franc

LOTÉRIE de l'EXPOSITION d'AMSTERDAM

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 1^{er} AVRIL 1883, N° 10

6,000,000 de BILLETS FORMANT 30 SÉRIES de 200,000 BILLETS chacune

Cette Loterie donne en Lots :

Billet
1 Franc

Vente autorisée en France :
2,000,000 de BILLETS.

LA MOITIÉ DE SON CAPITAL

6 Gros Lots Reporté... 500.000 ^f	216 Lots Reporté... 1.430.000 ^f
1 Gros Lot d'une valeur de... 200.000 ^f	360 Lots d'une valeur de 1,000 ^f ... 360.000 ^f
2 Gros Lots d'une valeur de 100,000 ^f ... 200.000 ^f	900 Lots d'une valeur de 500 ^f ... 450.000 ^f
1 Gros Lot d'une valeur de... 50.000 ^f	1740 Lots d'une valeur de 200 ^f ... 348.000 ^f
2 Gros Lots d'une valeur de 25,000 ^f ... 50.000 ^f	3490 Lots d'une valeur de 100 ^f ... 349.000 ^f
6 Gros Lots Reporté... 500.000 ^f	1260 Lots d'une valeur de 50 ^f ... 63.000 ^f
216 Lots Reporté... 1.430.000 ^f	7,966 Lots Valeur 3,000,000

Il y a SEPT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-SIX LOTS d'une Valeur de TROIS MILLIONS

TIRAGE A LA CLOTURE DE L'EXPOSITION

LES 30 SÉRIES en dehors des Lots qui leur sont affectés CONCOURRONT au TIRAGE DES SIX GROS LOTS
 dans tous les Bureaux de Tabac, chez les Libraires
 et Marchands de Journaux, et dans les Gares de Chemins de fer. || VENTE EN GROS : adresser Espèces, Chèques ou Mandats à
 M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, PARIS.

On demande des Correspondants dans toutes les Villes de France.